

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Propriétaire

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
16 RUE DE LAUSANNE
67000 STRASBOURG

Demandeur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
16 RUE DE LAUSANNE
67000 STRASBOURG

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Programme des travaux : cf. chapitre 1

Date du rapport : 19/03/2026

Date de visite : 04/02/2026

Nombre de pages : 114

Fait à : 67000 STRASBOURG

Référence du dossier : 2602CGEST -
BI14370000000231

Nombre de prélèvements : 63

Nombre d'analyses réalisées : 63

Le présent rapport est établi par :

Anthony BLUM

dont les compétences sont certifiées par :
SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy
Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX
sur la durée de validité du : 29/11/2022 au
28/11/2029

Certificat de compétence :

n° DTI/202211 - 004

Contrat d'assurance :

AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Révision	Date	Objet
Version initiale	20/02/2026	Diagnostic amiante avant travaux
Version 02	19/03/2026	Ajout de locaux complémentaires

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
1. PRESTATIONS REALISEES.....	6
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	6
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	6
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	7
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	7
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	8
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES.....	11
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE.....	12
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	12
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	12
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	12
1. PRELEVEMENTS	13
2. COMPOSANTS.....	37
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	41
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	49
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	112
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	113
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE	114

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Travaux impactant les murs, sols, plafonds

Les sanitaires ne sont pas concernés par les travaux ni les cages d'escaliers, ni les bureaux 24, 25 et le Coffre.

compléments demandé sur les locaux suivants:

Bureau 316 (dégât des eaux important)

Couloir 34 (b327 - couloir avant la salle RIO)

Salle de réunion 329 (historique de dégâts des eaux,)

Salle de réunion 330 (historique de dégâts des eaux, infiltrations)

Local Archives (noté local 30 sur le plan – dégâts des eaux importants)

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant :

Ensemble des locaux liés aux travaux - voir liste des pièces

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Matériau ou produit
Néant	

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Article R4412-97 du code du travail
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Bureaux

Date de construction : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
R+4	401
R+4	402
R+4	403
R+4	404
R+4	405
R+4	406
R+4	407
R+4	408
R+4	409
R+4	410
R+4	411
R+4	Couloir 40

R+4	Couloir 41
R+4	Couloir 42
R+4	Couloir 43
R+4	Dég. 40
R+3	301
R+3	302
R+3	303
R+3	304
R+3	305
R+3	306
R+3	307
R+3	308
R+3	309
R+3	310a
R+3	310b
R+3	311
R+3	312
R+3	313
R+3	314
R+3	316
R+3	327
R+3	329
R+3	330
R+3	local 30
R+3	Couloir 30
R+3	Couloir 31
R+3	Couloir 32
R+3	Couloir 33
R+3	Couloir 34
R+3	Dég.30
R+3	Dég.31
R+2	201
R+2	202
R+2	203
R+2	204
R+2	205
R+2	206
R+2	207
R+2	208
R+2	209
R+2	210
R+2	213
R+2	214
R+2	215
R+2	216
R+2	232
R+2	Couloir 20
R+2	Couloir 21
R+2	Couloir 22
R+2	Couloir 23
R+2	Couloir 24
R+2	Couloir 25
R+2	Dég
R+1	101
R+1	102
R+1	103
R+1	104
R+1	105
R+1	106
R+1	107
R+1	108
R+1	109
R+1	110
R+1	111

R+1	ISOLA
R+1	Dég
R+1	Couloir 15
R+1	Couloir 16
R+1	Couloir 17
R+1	Couloir 18
RDC	001
RDC	002
RDC	003
RDC	004
RDC	005
RDC	006
RDC	007
RDC	Espace 13 - ménage
RDC	Couloir 09
RDC	21
RDC	22
RDC	23
RDC	26
RDC	27
RDC	28
RDC	29
RDC	Couloir 01
RDC	Local 01

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Metz (Cofrac : 1-6091)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) : Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Vide sanitaire accessible et visitable	-	-	X
Combles accessibles et visitables			X
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobiliers		X	
Equipements en fonctionnement	X		

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	DTA_2022 01 21 CPAM LOBSTEIN de bureau véritas
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
R+4	R+4
R+3	R+3
R+3 suite	R+3 suite
R+2	R+2
R+1	R+1
RDC bas	RDC bas
RDC haut	RDC haut

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.3)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant où les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
Néant	-	-				

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	R+4 - 401; R+4 - 402; R+4 - 403; R+4 - 404; R+4 - 405; R+4 - 406; R+4 - 407; R+4 - 408; R+4 - 409; R+4 - 410; R+4 - 411; R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre plafond	P001 (R+4 - 409) P007 (R+4 - Couloir 41)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	R+4 - 401; R+4 - 402; R+4 - 403; R+4 - 404; R+4 - 405; R+4 - 406; R+4 - 407; R+4 - 408; R+4 - 409; R+4 - 410; R+4 - 411; R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P002 (R+4 - 409) P003 (R+4 - 409) P011 (R+4 - 404) P012 (R+4 - 404) P014 (R+4 - 402)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	R+4 - 401; R+4 - 402; R+4 - 403; R+4 - 404; R+4 - 405; R+4 - 406; R+4 - 407; R+4 - 408; R+4 - 409; R+4 - 410; R+4 - 411; R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse	Colle de lino + ragréage	P004 (R+4 - 409) P008 (R+4 - Couloir 40) P013 (R+4 - 404)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	R+4 - 409	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P005 (R+4 - 409)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-005	R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	P006 (R+4 - Couloir 41)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	R+4 - Couloir 43	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage + sous couche cartonné	P010 (R+4 - Couloir 43)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	R+3 - 301; R+3 - 302; R+3 - 303; R+3 - 304; R+3 - 305; R+3 - 306; R+3 - 307; R+3 - 308; R+3 - 309; R+3 - 310a; R+3 - 310b; R+3 - 311; R+3 - 312; R+3 - 313; R+3 - 314; R+3 - 327; R+3 - 329; R+3 - Couloir 30; R+3 - Couloir 31; R+3 - Couloir 32; R+3 - Couloir 33; R+3 - Couloir 34; R+3 - Dég.30; R+3 - Dég.31	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P015 (R+3 - 311) P016 (R+3 - 311) P019 (R+3 - 307) P021 (R+3 - Couloir 33) P023 (R+3 - 302) P024 (R+3 - 301) P025 (R+3 - 304)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	R+3 - 301; R+3 - 302; R+3 - 303; R+3 - 304; R+3 - 305; R+3 - 306; R+3 - 307; R+3 - 308; R+3 - 309; R+3 - 310a; R+3 - 310b; R+3 - 311; R+3 - 312; R+3 - 313; R+3 - 314; R+3 - 327; R+3 - 329; R+3 - Couloir 30; R+3 - Couloir 31; R+3 - Couloir 32; R+3 - Couloir 33; R+3 - Couloir 34; R+3 - Dég.30; R+3 - Dég.31	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre plafond	P017 (R+3 - 311) P020 (R+3 - 307)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	R+3 - 301; R+3 - 302; R+3 - 303; R+3 - 304; R+3 - 305; R+3 - 306; R+3 - 307; R+3 - 308; R+3 - 309; R+3 - 310a; R+3 - 310b; R+3 - 311; R+3 - 312; R+3 - 313; R+3 - 314; R+3 - 327; R+3 - 329; R+3 - Couloir 30; R+3 - Couloir 31; R+3 - Couloir 32; R+3 - Couloir 33; R+3 - Couloir 34; R+3 - Dég.30; R+3 - Dég.31	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse	Colle de lino + ragréage	P018 (R+3 - 307) P022 (R+3 - 303)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	R+2 - 202; R+2 - 204; R+2 - 206; R+2 - 209; R+2 - Couloir 22	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P026 (R+2 - 209) P030 (R+2 - 206) P032 (R+2 - Couloir 22) P033 (R+2 - 202) P035 (R+2 - 204)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	R+2 - 201; R+2 - 202; R+2 - 203; R+2 - 204; R+2 - 205; R+2 - 206; R+2 - 207; R+2 - 208; R+2 - 209; R+2 - 210; R+2 - 213; R+2 - 214; R+2 - 215; R+2 - 216; R+2 - 232; R+2 - Couloir 20; R+2 - Couloir 21; R+2 - Couloir 22; R+2 - Couloir 23; R+2 - Couloir 24; R+2 - Couloir 25; R+2 - Dég	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre plafond	P027 (R+2 - 209)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	R+2 - 202; R+2 - 206; R+2 - 209; R+2 - Couloir 22	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse	Colle de lino + ragréage	P028 (R+2 - 209) P031 (R+2 - 206)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
				P034 (R+2 - 202) P036 (R+2 - 202)	
ZPSO-013	R+2 - 206	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	P029 (R+2 - 206)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	R+1 - ISOLA	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures - Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	mastic de vitrage	P037 (R+1 - ISOLA)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	R+1 - 101; R+1 - 102; R+1 - 103; R+1 - 104; R+1 - 105; R+1 - 106; R+1 - 107; R+1 - 108; R+1 - 109; R+1 - 110; R+1 - 111; R+1 - ISOLA; R+1 - Dég; R+1 - Couloir 15; R+1 - Couloir 16; R+1 - Couloir 17; R+1 - Couloir 18	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P038 (R+1 - 111) P041 (R+1 - 108) P042 (R+1 - 107) P046 (R+1 - 105)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	R+1 - 101; R+1 - 102; R+1 - 103; R+1 - 104; R+1 - 105; R+1 - 106; R+1 - 107; R+1 - 108; R+1 - 109; R+1 - 110; R+1 - 111; R+1 - ISOLA; R+1 - Dég; R+1 - Couloir 15; R+1 - Couloir 16; R+1 - Couloir 17; R+1 - Couloir 18	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Colle de lino + ragréage	P039 (R+1 - 111) P043 (R+1 - 107)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	R+1 - 101; R+1 - 102; R+1 - 103; R+1 - 104; R+1 - 105; R+1 - 106; R+1 - 107; R+1 - 108; R+1 - 109; R+1 - 110; R+1 - 111; R+1 - ISOLA; R+1 - Dég; R+1 - Couloir 15; R+1 - Couloir 16; R+1 - Couloir 17; R+1 - Couloir 18	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre plafond	P040 (R+1 - 111)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	R+1 - 102	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	Colle entre lino et Moquette	P044 (R+1 - 102)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	R+1 - 102	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P045 (R+1 - 102)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	RDC - 001; RDC - 002; RDC - 003; RDC - 004; RDC - 005; RDC - 006; RDC - 007; RDC - Espace 13 - ménage; RDC - Couloir 09	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P047 (RDC - 001) P048 (RDC - 006) P049 (RDC - Couloir 09) P053 (RDC - 005)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-021	RDC - 001; RDC - 002; RDC - 003; RDC - 004; RDC - 005; RDC - 006; RDC - 007; RDC - Espace 13 - ménage; RDC - Couloir 09	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Colle de lino + Ragréage	P050 (RDC - 006)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-022	RDC - Espace 13 - ménage	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage collé à la moquette	P051 (RDC - Espace 13 - ménage)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-023	RDC - 001; RDC - 002; RDC - 003; RDC - 004; RDC - 005; RDC - 006; RDC - 007; RDC - Espace 13 - ménage; RDC - Couloir 09	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre plafond	P052 (RDC - 005)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-024	RDC - 21; RDC - 22; RDC - 23; RDC - 26; RDC - 27; RDC - 28; RDC - 29; RDC - Couloir 01; RDC - Local 01	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Colle lino + Ragréage	P054 (RDC - 26)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-025	RDC - 21; RDC - 22; RDC - 23; RDC - 26; RDC - 27; RDC - 28; RDC - 29; RDC - Couloir 01; RDC - Local 01	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P055 (RDC - 26)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-026	R+3 - 329; R+3 - Couloir 34	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre mur	P060 (R+3 - Couloir 34) P063 (R+3 - 329)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-027	R+3 - Couloir 34	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	fibralth	P061 (R+3 - Couloir 34)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-028	R+3 - Couloir 34	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre plafond	P062 (R+3 - Couloir 34)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-029	R+3 - 316; R+3 - 330; R+3 - local 30	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes calicot	Bandes calicot + jointement	P064 (R+3 - 330) P066 (R+3 - local 30)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-030	R+3 - local 30	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	dalle de Moquette	P065 (R+3 - local 30)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-031	R+3 - local 30	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit ciment caisson	P067 (R+3 - local 30)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-032	R+3 - 316	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit ciment mur	P068 (R+3 - 316)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction concernés	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P001	Identifiant: ZPSO-001 Description: Enduit plâtre plafond	R+4 - 409	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P002	Identifiant: ZPSO-002 Description: Enduit plâtre mur	R+4 - 409	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+4 - 409	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Colle de lino + ragréage	R+4 - 409	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> Ragréage	R+4 - 409	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO-005 <u>Description:</u> Panneaux et plaques	R+4 - Couloir 41	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P007	Identifiant: ZPSO-001 Description: Enduit plâtre plafond	R+4 - Couloir 41	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P008	Identifiant: ZPSO-003 Description: Colle de lino + ragréage	R+4 - Couloir 40	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P010	Identifiant: ZPSO-006 Description: Ragréage + sous couche cartonné	R+4 - Couloir 43	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P011	Identifiant: ZPSO-002 Description: Enduit plâtre mur	R+4 - 404	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+4 - 404	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Colle de lino + ragréage	R+4 - 404	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+4 - 402	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P015	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 311	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 311	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P017	Identifiant: ZPSO-008 Description: Enduit plâtre plafond	R+3 - 311	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P018	Identifiant: ZPSO-009 Description: Colle de lino + ragréage	R+3 - 307	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P019	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 307	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P020	<u>Identifiant:</u> ZPSO-008 <u>Description:</u> Enduit plâtre plafond	R+3 - 307	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P021	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - Couloir 33	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P022	<u>Identifiant:</u> ZPSO-009 <u>Description:</u> Colle de lino + ragréage	R+3 - 303	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P023	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 302	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P024	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 301	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P025	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 304	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P026	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+2 - 209	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P027	Identifiant: ZPSO-011 Description: Enduit plâtre plafond	R+2 - 209	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P028	Identifiant: ZPSO-012 Description: Colle de lino + ragréage	R+2 - 209	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P029	Identifiant: ZPSO-013 Description: Panneaux et plaques	R+2 - 206	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P030	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+2 - 206	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P031	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Colle de lino + ragréage	R+2 - 206	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P032	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+2 - Couloir 22	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P033	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+2 - 202	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P034	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Colle de lino + ragréage	R+2 - 202	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P035	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+2 - 204	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P036	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Colle de lino + ragréage	R+2 - 202	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P037	<u>Identifiant:</u> ZPSO-014 <u>Description:</u> mastic de vitrage	R+1 - ISOLA	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P038	Identifiant: ZPSO-015 Description: Enduit plâtre mur	R+1 - 111	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P039	Identifiant: ZPSO-016 Description: Colle de lino + ragréage	R+1 - 111	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P040	<u>Identifiant:</u> ZPSO-017 <u>Description:</u> Enduit plâtre plafond	R+1 - 111	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P041	<u>Identifiant:</u> ZPSO-015 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+1 - 108	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

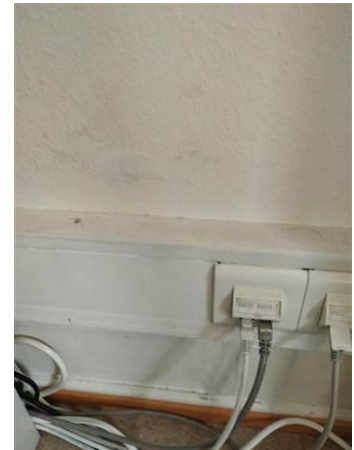
N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P042	Identifiant: ZPSO-015 Description: Enduit plâtre mur	R+1 - 107	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P043	Identifiant: ZPSO-016 Description: Colle de lino + ragréage	R+1 - 107	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P044	<u>Identifiant:</u> ZPSO-018 <u>Description:</u> Colle entre lino et Moquette	R+1 - 102	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P045	<u>Identifiant:</u> ZPSO-019 <u>Description:</u> Ragréage	R+1 - 102	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P046	<u>Identifiant:</u> ZPSO-015 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+1 - 105	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P047	<u>Identifiant:</u> ZPSO-020 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	RDC - 001	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P048	<u>Identifiant:</u> ZPSO-020 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	RDC - 006	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P049	<u>Identifiant:</u> ZPSO-020 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	RDC - Couloir 09	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P050	Identifiant: ZPSO-021 Description: Colle de lino + Ragréage	RDC - 006	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P051	Identifiant: ZPSO-022 Description: Ragréage collé à la moquette	RDC - Espace 13 - ménage	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P052	<u>Identifiant:</u> ZPSO-023 <u>Description:</u> Enduit plâtre plafond	RDC - 005	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P053	<u>Identifiant:</u> ZPSO-020 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	RDC - 005	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P054	<u>Identifiant:</u> ZPSO-024 <u>Description:</u> Colle lino + Ragréage	RDC - 26	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P055	<u>Identifiant:</u> ZPSO-025 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	RDC - 26	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P060	<u>Identifiant:</u> ZPSO-026 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - Couloir 34	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P061	<u>Identifiant:</u> ZPSO-027 <u>Description:</u> fibralith	R+3 - Couloir 34	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	
P062	<u>Identifiant:</u> ZPSO-028 <u>Description:</u> Enduit plâtre plafond	R+3 - Couloir 34	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	04/02/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P063	<u>Identifiant:</u> ZPSO-026 <u>Description:</u> Enduit plâtre mur	R+3 - 329	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P064	<u>Identifiant:</u> ZPSO-029 <u>Description:</u> Bandes calicot + jointement	R+3 - 330	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	04/02/2026	Absence d'amiante	
P065	<u>Identifiant:</u> ZPSO-030 <u>Description:</u> dalle de Moquette	R+3 - local 30	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	04/02/2026	Absence d'amiante	
P066	<u>Identifiant:</u> ZPSO-029 <u>Description:</u> Bandes calicot + jointement	R+3 - local 30	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	04/02/2026	Absence d'amiante	
P067	<u>Identifiant:</u> ZPSO-031 <u>Description:</u> Enduit ciment caisson	R+3 - local 30	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	
P068	<u>Identifiant:</u> ZPSO-032 <u>Description:</u> Enduit ciment mur	R+3 - 316	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	04/02/2026	Absence d'amiante	

2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-001	R+4 - 401; R+4 - 402; R+4 - 403; R+4 - 404; R+4 - 405; R+4 - 406; R+4 - 407; R+4 - 408; R+4 - 409; R+4 - 410; R+4 - 411; R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	Enduit plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	R+4 - 401; R+4 - 402; R+4 - 403; R+4 - 404; R+4 - 405; R+4 - 406; R+4 - 407; R+4 - 408; R+4 - 409; R+4 - 410; R+4 - 411; R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	R+4 - 401; R+4 - 402; R+4 - 403; R+4 - 404; R+4 - 405; R+4 - 406; R+4 - 407; R+4 - 408; R+4 - 409; R+4 - 410; R+4 - 411; R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	Colle de lino + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	R+4 - 409	Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	R+4 - Couloir 40; R+4 - Couloir 41; R+4 - Couloir 42; R+4 - Couloir 43; R+4 - Dég. 40	Panneaux et plaques	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	R+4 - Couloir 43	Ragréage + sous couche cartonné	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	R+3 - 301; R+3 - 302; R+3 - 303; R+3 - 304; R+3 - 305; R+3 - 306; R+3 - 307; R+3 - 308; R+3 - 309; R+3 - 310a; R+3 - 310b; R+3 - 311; R+3 - 312; R+3 - 313; R+3 - 314; R+3 - 327; R+3 - 329; R+3 - Couloir 30; R+3 - Couloir 31; R+3 - Couloir 32; R+3 - Couloir 33; R+3 - Couloir 34; R+3 - Dég.30; R+3 - Dég.31	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	R+3 - 301; R+3 - 302; R+3 - 303; R+3 - 304; R+3 - 305; R+3 - 306; R+3 - 307; R+3 - 308; R+3 - 309; R+3 - 310a; R+3 - 310b; R+3 - 311; R+3 - 312; R+3 - 313; R+3 - 314; R+3 - 327; R+3 - 329; R+3 - Couloir 30; R+3 - Couloir 31; R+3 - Couloir 32; R+3 - Couloir 33; R+3 - Couloir 34; R+3 - Dég.30; R+3 - Dég.31	Enduit plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-009	R+3 - 301; R+3 - 302; R+3 - 303; R+3 - 304; R+3 - 305; R+3 - 306; R+3 - 307; R+3 - 308; R+3 - 309; R+3 - 310a; R+3 - 310b; R+3 - 311; R+3 - 312; R+3 - 313; R+3 - 314; R+3 - 327; R+3 - 329; R+3 - Couloir 30; R+3 - Couloir 31; R+3 - Couloir 32; R+3 - Couloir 33; R+3 - Couloir 34; R+3 - Dég.30; R+3 - Dég.31	Colle de lino + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	R+2 - 202; R+2 - 204; R+2 - 206; R+2 - 209; R+2 - Couloir 22	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	R+2 - 201; R+2 - 202; R+2 - 203; R+2 - 204; R+2 - 205; R+2 - 206; R+2 - 207; R+2 - 208; R+2 - 209; R+2 - 210; R+2 - 213; R+2 - 214; R+2 - 215; R+2 - 216; R+2 - 232; R+2 - Couloir 20; R+2 - Couloir 21; R+2 - Couloir 22; R+2 - Couloir 23; R+2 - Couloir 24; R+2 - Couloir 25; R+2 - Dég	Enduit plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	R+2 - 202; R+2 - 206; R+2 - 209; R+2 - Couloir 22	Colle de lino + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	R+2 - 206	Panneaux et plaques	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	R+1 - ISOLA	mastic de vitrage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	R+1 - 101; R+1 - 102; R+1 - 103; R+1 - 104; R+1 - 105; R+1 - 106; R+1 - 107; R+1 - 108; R+1 - 109; R+1 - 110; R+1 - 111; R+1 - ISOLA; R+1 - Dég; R+1 - Couloir 15; R+1 - Couloir 16; R+1 - Couloir 17; R+1 - Couloir 18	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	R+1 - 101; R+1 - 102; R+1 - 103; R+1 - 104; R+1 - 105; R+1 - 106; R+1 - 107; R+1 - 108; R+1 - 109; R+1 - 110; R+1 - 111; R+1 - ISOLA; R+1 - Dég; R+1 - Couloir 15; R+1 - Couloir 16; R+1 - Couloir 17; R+1 - Couloir 18	Colle de lino + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	R+1 - 101; R+1 - 102; R+1 - 103; R+1 - 104; R+1 - 105; R+1 - 106; R+1 - 107; R+1 - 108; R+1 - 109; R+1 - 110; R+1 - 111; R+1 - ISOLA; R+1 - Dég; R+1 -	Enduit plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° de composant	Localisation	Description	Justification
	Couloir 15; R+1 - Couloir 16; R+1 - Couloir 17; R+1 - Couloir 18		
ZPSO-018	R+1 - 102	Colle entre lino et Moquette	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	R+1 - 102	Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	RDC - 001; RDC - 002; RDC - 003; RDC - 004; RDC - 005; RDC - 006; RDC - 007; RDC - Espace 13 - ménage; RDC - Couloir 09	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-021	RDC - 001; RDC - 002; RDC - 003; RDC - 004; RDC - 005; RDC - 006; RDC - 007; RDC - Espace 13 - ménage; RDC - Couloir 09	Colle de lino + Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-022	RDC - Espace 13 - ménage	Ragréage collé à la moquette	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-023	RDC - 001; RDC - 002; RDC - 003; RDC - 004; RDC - 005; RDC - 006; RDC - 007; RDC - Espace 13 - ménage; RDC - Couloir 09	Enduit plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-024	RDC - 21; RDC - 22; RDC - 23; RDC - 26; RDC - 27; RDC - 28; RDC - 29; RDC - Couloir 01; RDC - Local 01	Colle lino + Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-025	RDC - 21; RDC - 22; RDC - 23; RDC - 26; RDC - 27; RDC - 28; RDC - 29; RDC - Couloir 01; RDC - Local 01	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-026	R+3 - 329; R+3 - Couloir 34	Enduit plâtre mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-027	R+3 - Couloir 34	fibralth	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-028	R+3 - Couloir 34	Enduit plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-029	R+3 - 316; R+3 - 330; R+3 - local 30	Bandes calicot + jointement	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-030	R+3 - local 30	dalle de Moquette	Absence d'amiante

N° de composant	Localisation	Description	Justification
			(Après analyse en laboratoire)
ZPSO-031	R+3 - local 30	Enduit ciment caisson	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-032	R+3 - 316	Enduit ciment mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

Planche de repérage technique

N° planche : 1/7

Nom du plan :
R+4

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

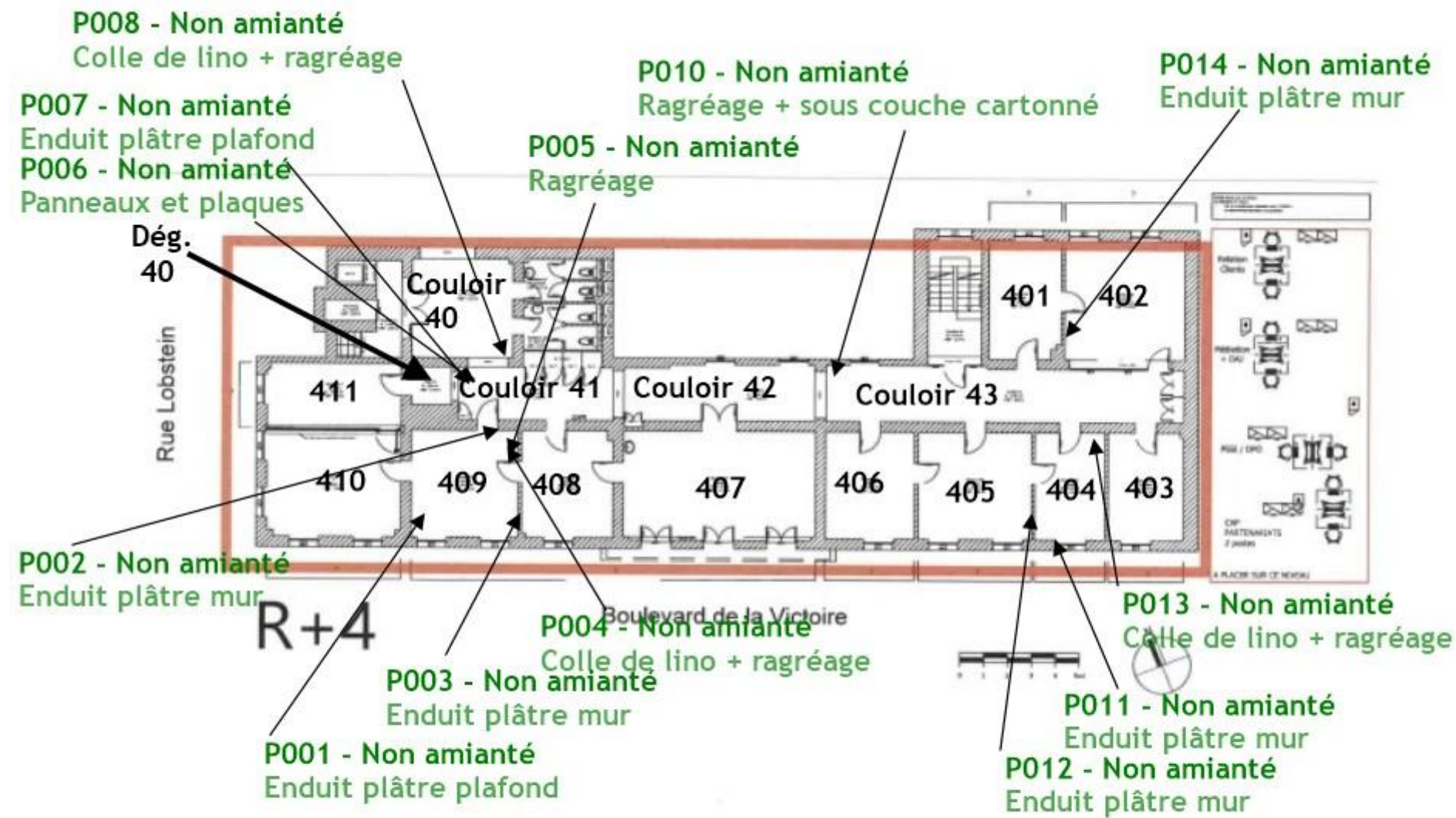
Adresse du bien :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CGEST -
BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :



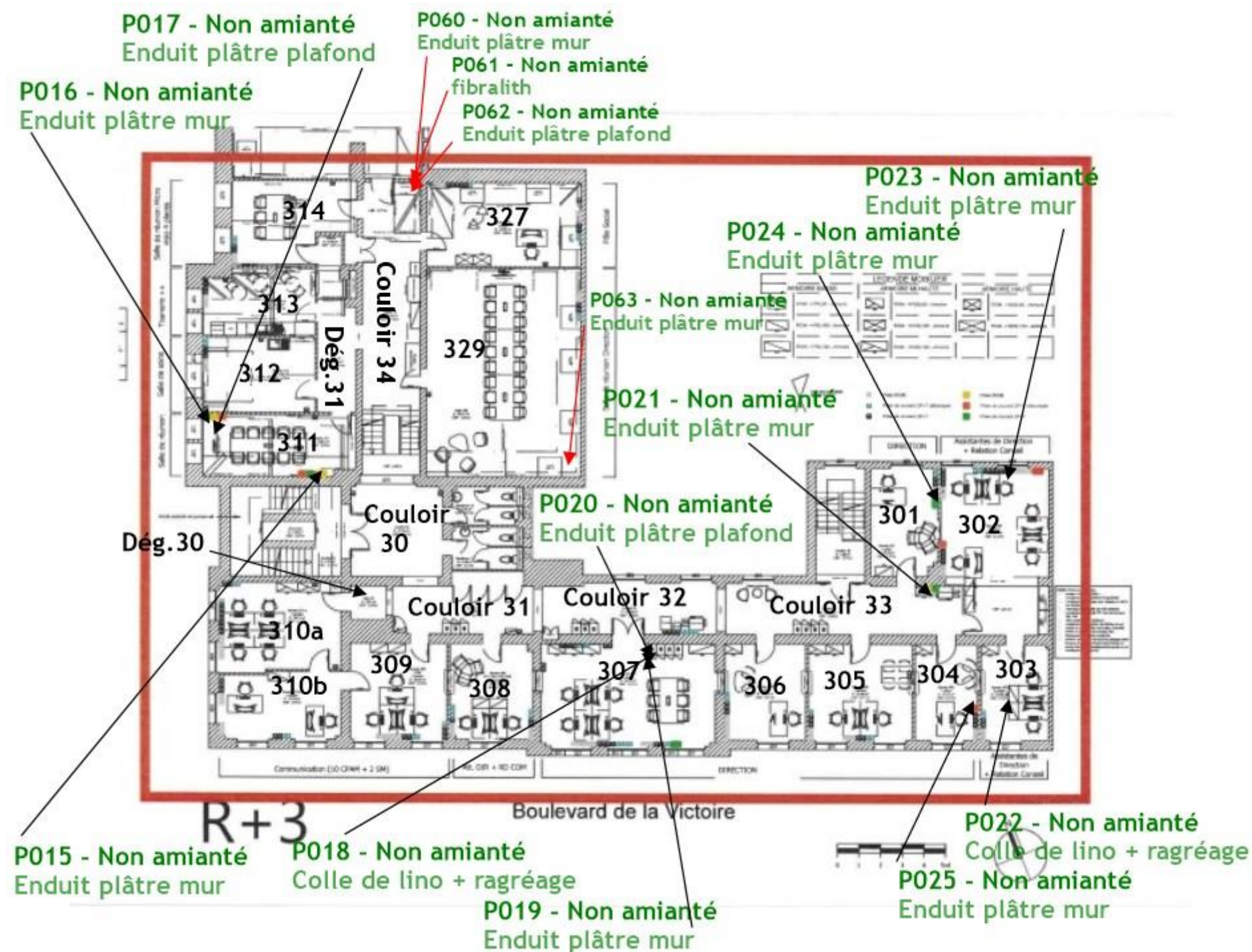


Planche de repérage technique

N° planche : 2/7

Nom du plan :

R+3

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

Adresse du bien :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CGEST -
BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :

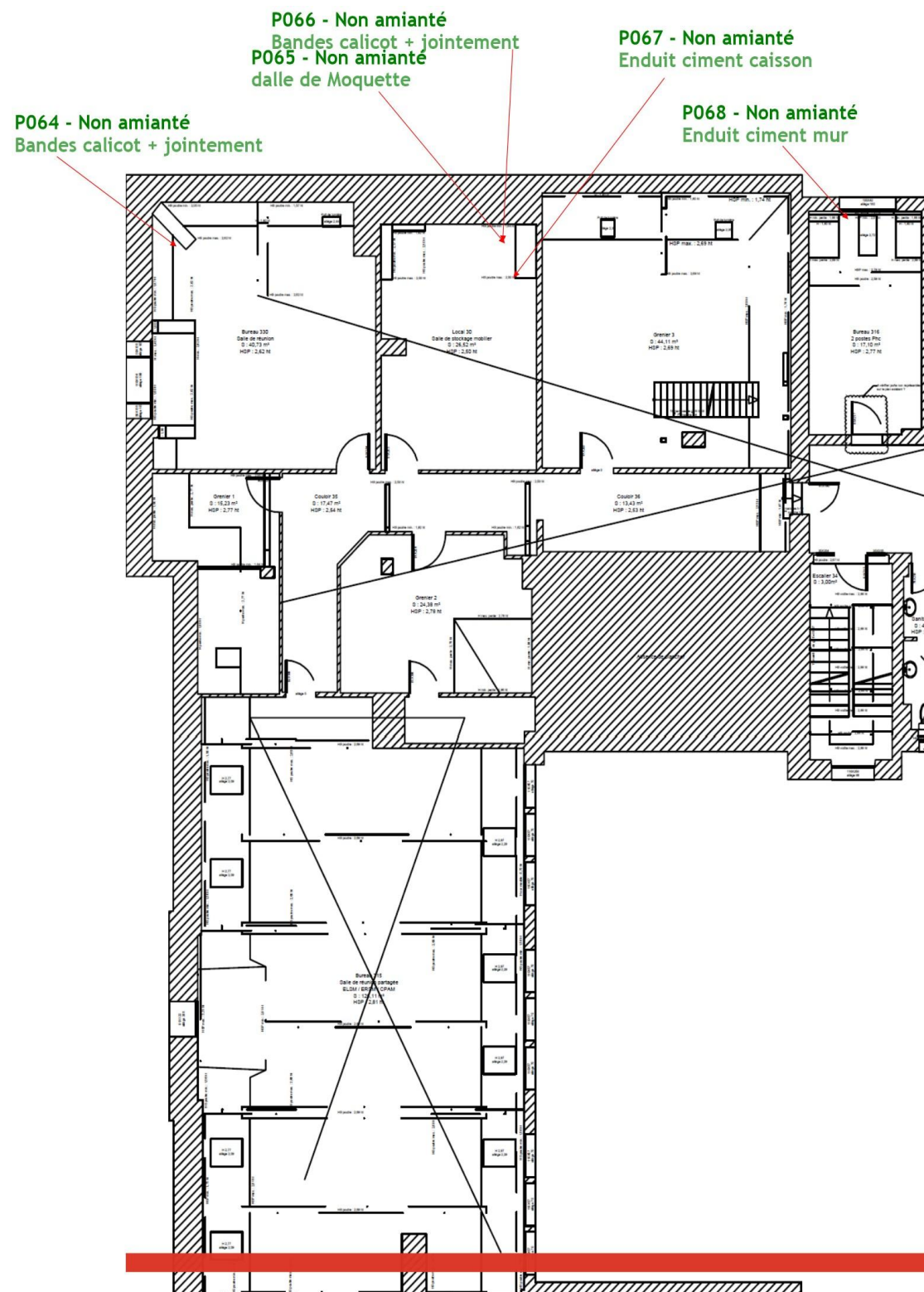


Planche de repérage technique

N° planche : 3/7

Nom du plan :

R+3 suite

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

Adresse du bien :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CGEST -
BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :

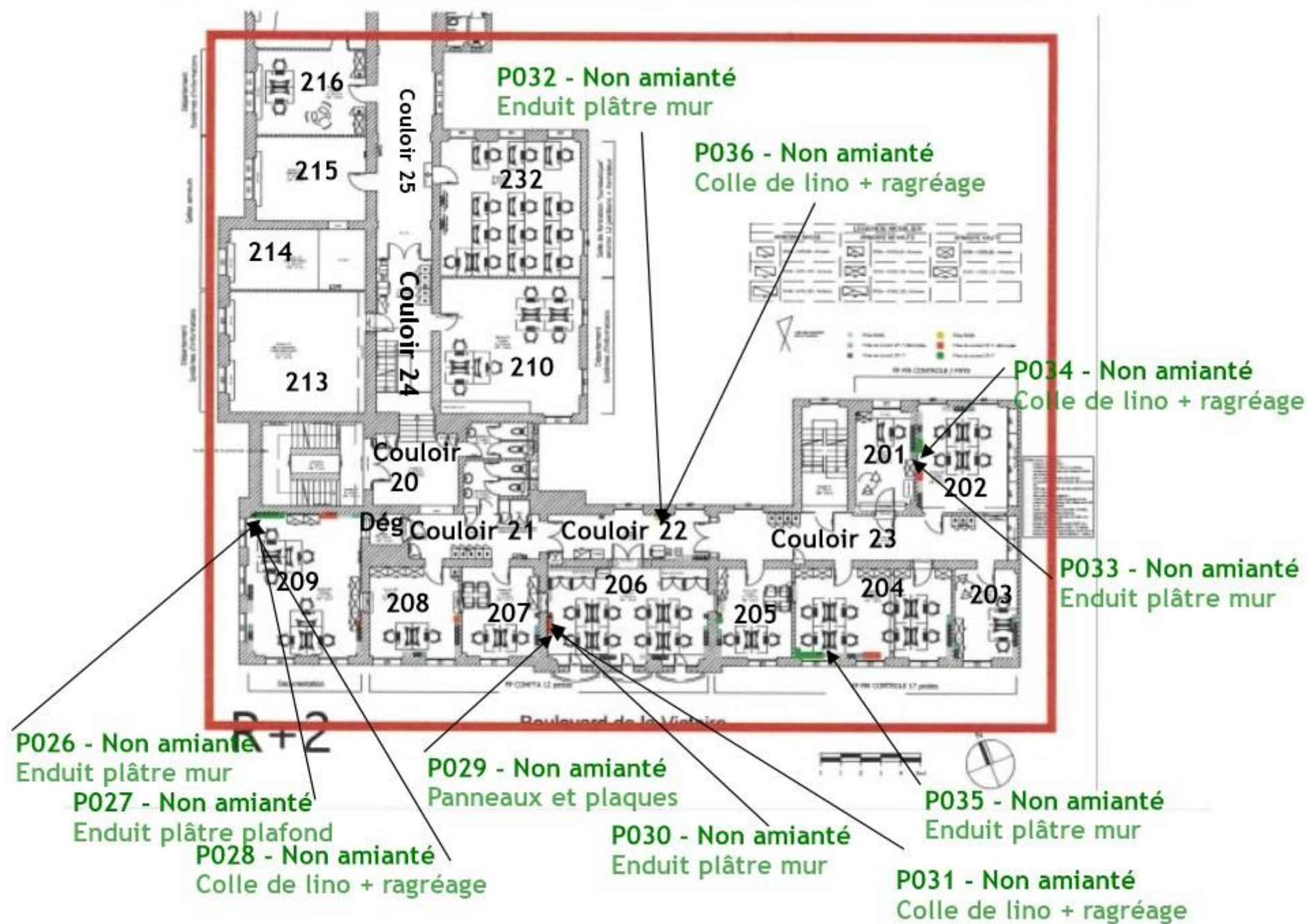


Planche de repérage technique

N° planche : 4/7

Nom du plan :

R+2

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

Adresse du bien :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CGEST -
BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :

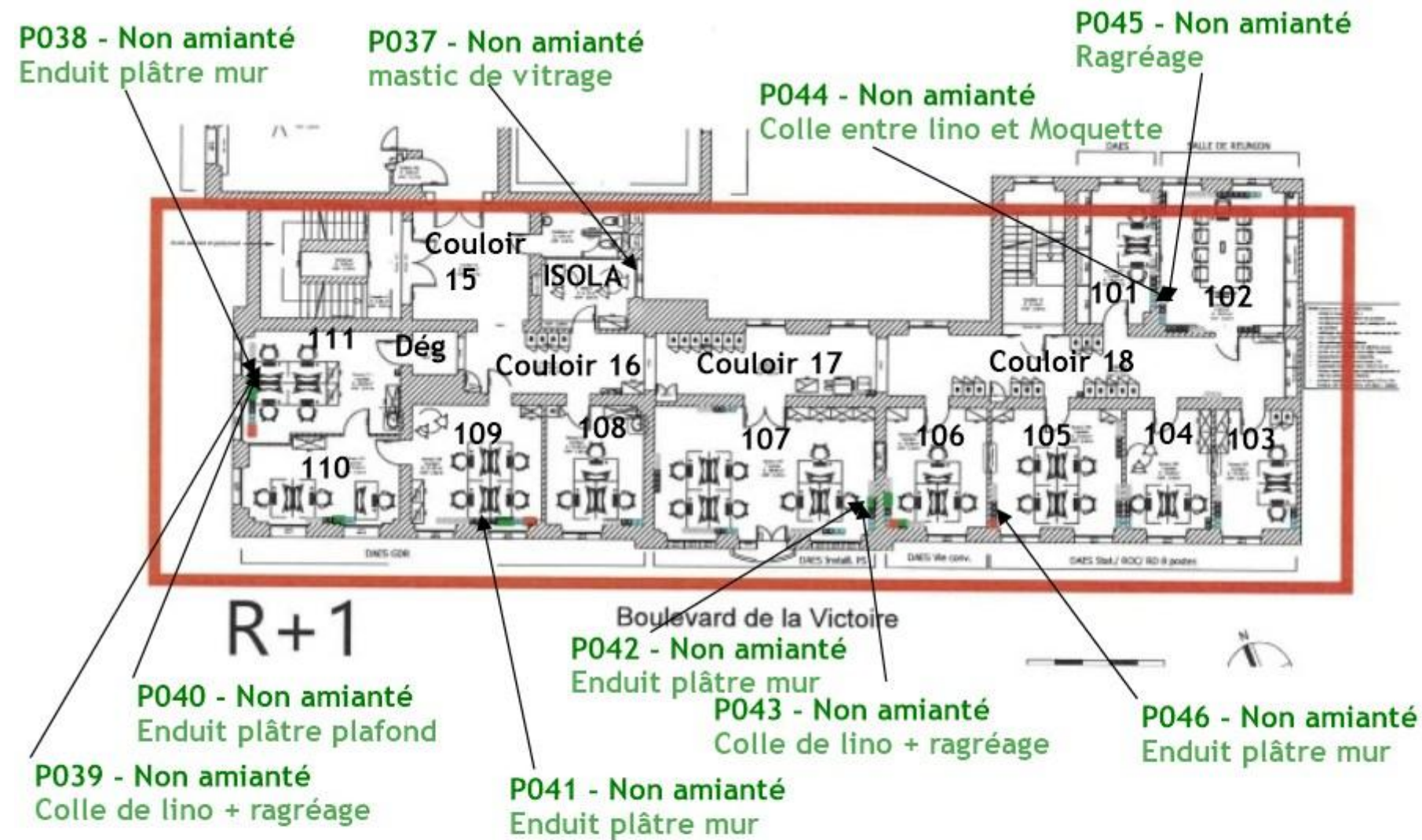


Planche de repérage technique

N° planche : 5/7

Nom du plan :

R+1

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

Adresse du bien :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CGEST -
BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :

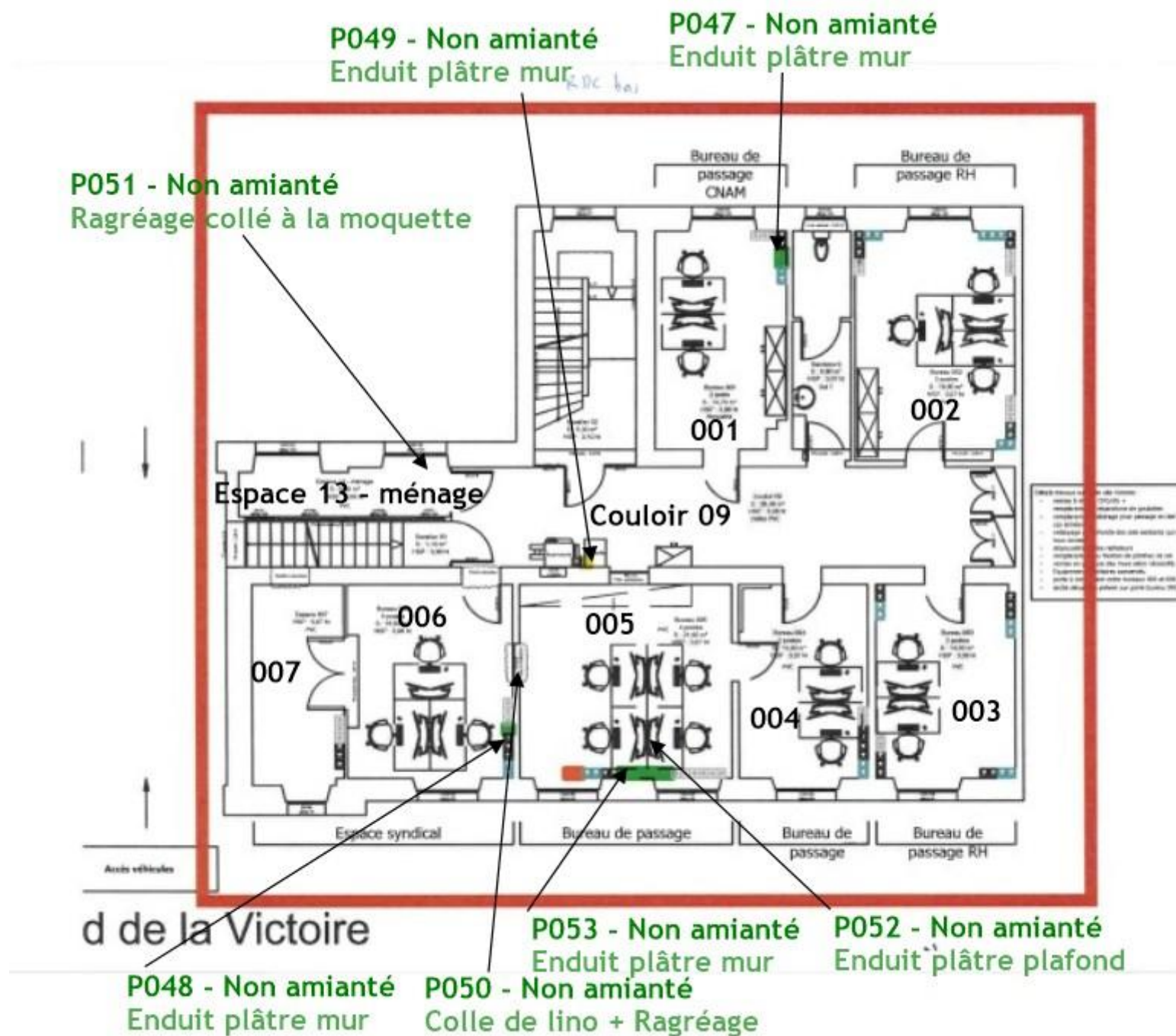


Planche de repérage technique

N° planche : 6/7

Nom du plan :

RDC bas

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

Adresse du bien :

2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2602CGEST -
BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :

Planche de repérage technique

N° planche : 7/7

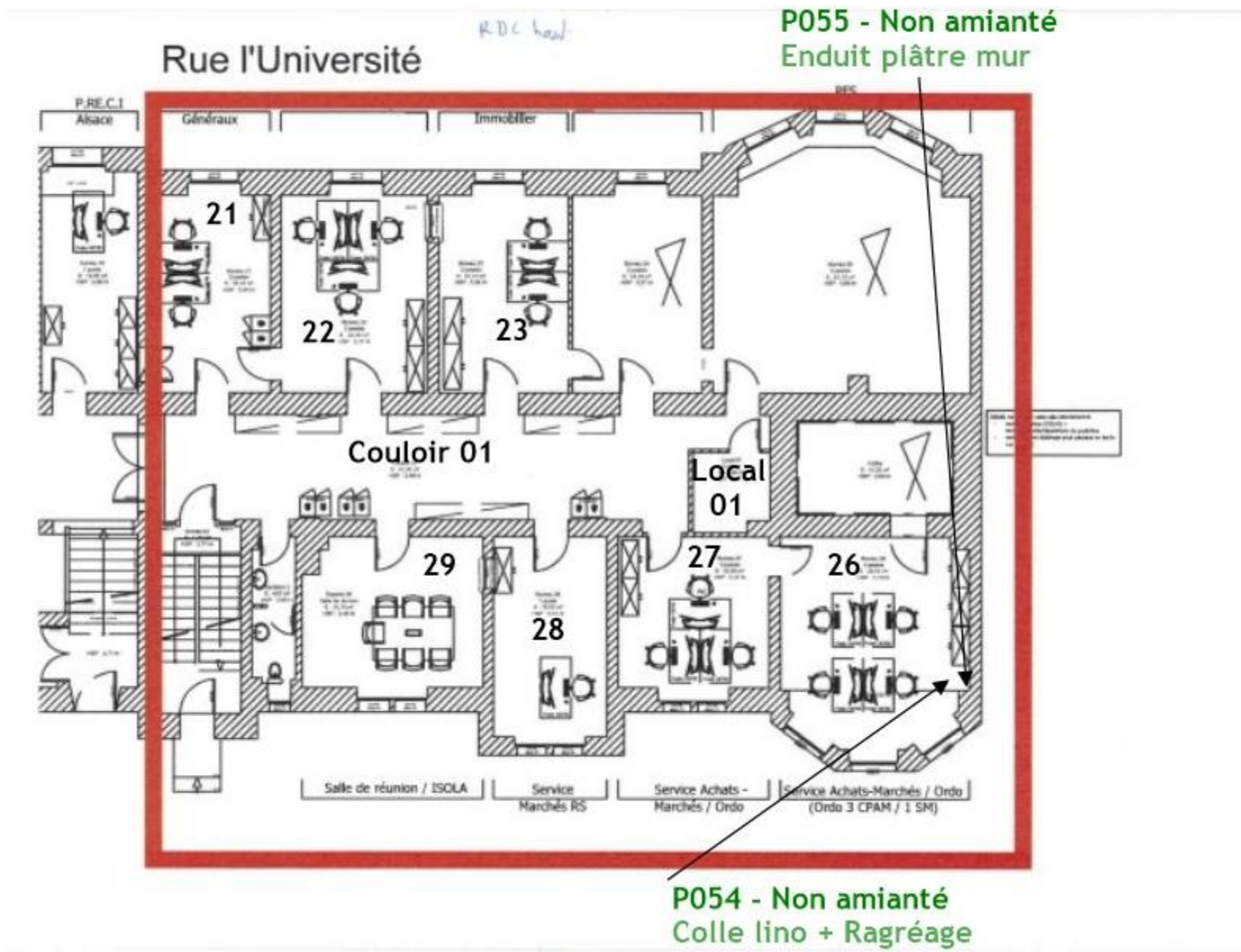
Nom du plan :
RDC haut

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Strasbourg
5 allée Cérés
67000 STRASBOURG

Adresse du bien :
2 RUE LOBSTEIN
CPAM
67000 STRASBOURG

Informations relatives au rapport du repérage :
Réf. du rapport : 2602CGEST - BI14370000000231
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :



ANNEXE 3 - PV ANALYSES



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5060 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5060
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST_-_BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P001 - Enduit plâtre plafond - R+ 4 - 409 ITM-IJDIR-2926719
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mattéo DAL DEGAN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5061 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5061
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P002 - Enduit plâtre mur - R+ 4 - 409 ITM-UPTNE-2926720
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5062 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5062
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P003 - Enduit plâtre mur - R+ 4 - 409 ITM-ALI VP-2944710
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : MJL (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5063 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5063
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P004 - Colle de lino + ragréage - R+4 - 409 ITM-ZUIIME-2939660
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage rose

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage rose	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5064 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5064
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P005 - Ragréage - R+4 - 409 ITM-ORLRR-2926722
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5065 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5065
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P006 - Panneaux et plaques - R+ 4 - Couloir 41 ITM-FHPAV-2926721
Description ITGA	Peinture / Matériau fibreux beige

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau fibreux beige (1)	MOLP + META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BKA (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5066 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5066
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P007 - Enduit plâtre plafond - R+4 - Couloir 41 ITM-WFZET-2926717
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5067 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5067
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P008 - Colle de lino + ragréage - R+4 - Couloir 40 ITM-QDYUN-2926710
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : JJP (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5068 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5068
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P010 - Ragréage + sous couche cartonne - R+ 4 - Couloir 43 ITM-IWVFF-2926711
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5069 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5069
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P011 - Enduit plâtre mur - R+ 4 - 404 ITM-UMAIA-2926712
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5070 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5070
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P012 - Enduit plâtre mur - R+ 4 - 404 ITM-HFSYD-2926713
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5071 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5071
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P013 - Colle de lino + ragréage - R+4 - 404 ITM-ETOHT-2926714
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage rose

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage rose	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5072 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5072
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P014 - Enduit plâtre mur - R+ 4 - 402 ITM-EDNVA-2954570
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyse : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5073 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5073
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P015 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 311 ITM-JXBLT-2954569
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyse : BVM (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5074 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5074
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P016 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 311 ITM-NAXNF-2954568
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : BVM (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5075 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5075
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P017 - Enduit platre plafond - R+3 - 311 ITM-EJMGI-2954567
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5076 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5076
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P018 - Colle de lino + ragréage - R+3 - 307 ITM-FEUIQ-2926715
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5077 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5077
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P019 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 307 ITM-BOCHG-2926716
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5078 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5078
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P020 - Enduit platre plafond - R+3 - 311 ITM-LGBHP-2954566
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5079 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5079
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P021 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - Couloir 33 ITM-IYUUL-2954565
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : IRC (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5080 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5080
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P022 - Colle de lino + ragréage - R+3 - 303 ITM-UVSSD-2954564
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage rose

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage rose	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5081 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5081
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P023 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 302 ITM-FFRPF-2954563
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5082 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5082
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P024 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 301 ITM-CTUTN-2954562
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5083 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5083
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P025 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 304 ITM-JGPVM-2926718
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : MJL (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5084 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5084
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P026 - Enduit plâtre mur - R+ 2 - 209 ITM-WKLWJ-2954561
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : MJL (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5085 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5085
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P027 - Enduit plâtre plafond - R+2 - 209 ITM-HXQYH-2926723
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : MJL (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5086 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5086
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P028 - Colle de lino + ragréage - R+2 - 209 ITM-GVPOV-2926724
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5087 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5087
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P029 - Panneaux et plaques - R+ 2 - 206 ITM-SKGHN-2954560
Description ITGA	Matériau compact beige hétérogène

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau compact beige hétérogène	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : BVM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5088 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5088
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P030 - Enduit plâtre mur - R+ 2 - 206 ITM-AFJBS-2954559
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5089 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5089
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P031 - Colle de lino + ragréage - R+2 - 206 ITM-LVHTC-2926725
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5090 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5090
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P032 - Enduit plâtre mur - R+2 - Couloir 22 ITM-TRHPN-2926726
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : BVM (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5091 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5091
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P033 - Enduit plâtre mur - R+ 2 - 202 ITM-KSDGK-2926727
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5092 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5092
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P034 - Colle de lino + ragréage - R+2 - 202 ITM-YZKAR-2954558
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5093 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5093
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P035 - Enduit plâtre mur - R+ 2 - 204 ITM-VDIMY-2954557
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : BVM (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5094 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5094
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P036 - Colle de lino + ragréage - R+2 - 202 ITM-WCJUH-2954556
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5095 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5095
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI1437000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI1437000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P037 - mastic de vitrage - R+ 1 - ISOLA ITM-CLDES-2926733
Description ITGA	Peinture / Matériau compact beige

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact beige (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5096 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5096
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P038 - Enduit plâtre mur - R+ 1 - 111 ITM-YPSNP-2954555
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : MJL (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
 (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5097 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5097
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P039 - Colle de lino + ragréage - R+1 - 111 ITM-OHGUC-2954554
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : IRC (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5098 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5098
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P040 - Enduit plâtre plafond - R+ 1 - 111 ITM-IHFSQ-2954553
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5099 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5099
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P041 - Enduit plâtre mur - R+ 1 - 108 ITM-PXEQG-2926728
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
 (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5100 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5100
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P042 - Enduit plâtre mur - R+ 1 - 107 ITM-SNSJH-2926730
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5101 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5101
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P043 - Colle de lino + ragréage - R+1 - 107 ITM-IZQSY-2926729
Description ITGA	Colle polymère / Ragréage beige

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère non séparable + Ragréage beige (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5102 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5102
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P044 - Colle entre lino et Moquette - R+ 1 - 102 ITM-BIVSH-2926731
Description ITGA	Dalle dure cassante bleue avec couche fibreuse / Colle polymère jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Dalle dure cassante bleue avec couche fibreuse + Colle polymère jaune non séparable (1)	META (B) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : JJP (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5103 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5103
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P045 - Ragréage - R+ 1 - 102 ITM-JCXYO-2926732
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage beige

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage beige	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5104 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérés
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5104
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P046 - Enduit plâtre mur - R+ 1 - 105 ITM-VLTWH-2926734
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : MJL (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5105 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5105
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P047 - Enduit plâtre mur - RDC - 001 ITM-KEGPM-2954550
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5106 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5106
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P048 - Enduit plâtre mur - RDC - 006 ITM-EPFLF-2954551
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BVM (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5107 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5107
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P049 - Enduit plâtre mur - RDC - Couloir 09 ITM-BDRTL-2954552
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5108 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5108
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P050 - Colle de lino + Ragréage - RDC - 006 ITM-VIGJG-2926735
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5109 EN DATE DU 18/02/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5109
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P051 - Ragreage colle a la moquette - RDC - Espace 13 - menage ITM-XYBBV-2926693
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5110 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5110
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P052 - Enduit plâtre plafond - RDC - 005 ITM-KMCZT-2926738
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : MJL (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5111 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5111
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P053 - Enduit plâtre mur - RDC - 005 ITM-ZKSAA-2926737
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5112 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5112
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P054 - Colle lino + Ragréage - RDC - 26 ITM-YCSPT-2926736
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 17/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : MJL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032602-5113 EN DATE DU 18/02/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
M. Anthony BLUM
5 allée Cérès
67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-1814
Echantillon ITGA : IT032602-5113
Reçu au laboratoire le : 13/02/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_02_12_1340_0668
Dossier cliant	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-ZFDYBS-186656
Echantillon	P055 - Enduit plâtre mur - RDC - 26 ITM-WZLRA-2954549
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 18/02/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (3) Analyste : BVM (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28548 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28548
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P060 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - Couloir 34 ITM-ANSFW-3341895
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Pierre SZCZEPANSKI** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28549 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28549
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P061 - fibralith - R+3 - Couloir 34 ITM-YONVM-3341888
Description ITGA	Bois en lamelles avec liant en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Bois en lamelles avec liant en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28550 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28550
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P062 - Enduit plâtre plafond - R+3 - Couloir 34 ITM-NOVVE-3341887
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28551 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28551
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P063 - Enduit plâtre mur - R+ 3 - 329 ITM-BJISP-3341889
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28552 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28552
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P064 - Bandes calicot + jointement - R+ 3 - 330 ITM-EFMGI-3341890
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	(1) META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28553 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28553
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P065 - dalle de Moquette - R+3 - local 30 ITM-MEDUN-3341891
Description ITGA	Moquette bleue avec couche bitumineuse / Matériau beige / Bois sous forme de fibres

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette bleue avec couche bitumineuse + Matériau beige non séparable (1)	META (B) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : KAN (3)
Bois sous forme de fibres	Non analysé			

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Pierre SZCZEPANSKI** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28554 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28554
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P066 - Bandes calicot + jointement - R+ 3 - local 30 ITM-DWVEE-3341892
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28555 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérés
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28555
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RXKOVA-238435
Echantillon	P067 - Enduit ciment caisson - R+3 - local 30 ITM-HDAJH-3341893
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit blanc en vrac / Matériau gris en vrac / Carton avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable + Carton avec poussières non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
 sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072603-28556 EN DATE DU 18/03/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC STRASBOURG (CGEST)
 M. Anthony BLUM
 5 allée Cérès
 67100 STRASBOURG CEDEX

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0726-11135
 Echantillon ITGA : IT072603-28556
 Reçu au laboratoire le : 17/03/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2602CGEST - BI14370000000231_2026_03_16_1418_1519
Dossier client	2602CGEST - BI14370000000231 - 2 RUE LOBSTEIN CPAM 67000 STRASBOURG ITC-RCXOVA-238435
Echantillon	P068 - Enduit ciment mur - R+3 - 316 ITM-JCWBW-3341894
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Carton en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Carton en vrac non séparable (1)	META (A) le 18/03/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : FNK (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Pierre SZCZEPANSKI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

N° DTI/202211 - 004

Date d'émission: 24/05/2024

Certifie par la présente que :

ANTHONY BLUM

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	13/06/2023	12/06/2030
DPE - avec mention	Diagnostique de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation	29/11/2022	28/11/2029
DPE	Diagnostique de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique	29/11/2022	28/11/2029
Amiante - avec mention	Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	29/11/2022	28/11/2029
Amiante	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	29/11/2022	28/11/2029

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément :

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et thermique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification



ACCREDITATION N° 4-0085
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



Xavier Daniel, Directeur de la Certification

SOCOTEC Certification France - 13, cours Valéry 62977 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 100 000€ - RCS Orléans 480 954 308 - www.socotec-certification-international.fr

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

 **01 41 34 50 00**
 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**
 Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
 Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
 POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 6451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.